



Coordination des structures d'accueil de la petite enfance

Durée
1 an



Structure de
formation
Faculté
d'éducation

Présentation

Cette licence forme des professionnels capables de coordonner des activités, d'élaborer et de mettre en oeuvre des projets, dans des établissements publics ou privés sous contrat, des dispositifs et des services liés à la petite enfance, enfance ou jeunesse, dans le cadre du projet global de la collectivité concernée, en lien avec les partenaires institutionnels ou associatifs.

Selon la formation initialement suivie et l'expérience professionnelle acquise, complétée par les enseignements, les stages et projets réalisés dans le cadre de la Licence Professionnelle CSAPE, les diplômés pourront exercer dans des structures dédiées à l'accueil et/ou aux loisirs des jeunes enfants (seuls les titulaires d'un diplôme d'EJE ou de Puéricultrice peuvent prétendre, selon la réglementation, à la direction d'un établissement d'accueil du jeune enfant).

Responsables de la formation:

Hélène Marquié-Dubié

[✉ helene.dubie@umontpellier.fr](mailto:helene.dubie@umontpellier.fr)

Service Scolarité:

[✉ fde-lp-petite-enfance@umontpellier.fr](mailto:fde-lp-petite-enfance@umontpellier.fr)

Objectifs

Cette licence vise à former les professionnels de l'accueil de la petite enfance de manière à :

Améliorer la coordination et le dialogue entre les différents professionnels de la petite enfance en créant un lieu de formation commun.

Créer une culture commune entre les professionnels de la petite enfance, qu'ils soient issus de l'Éducation Nationale, du secteur social ou de celui de la santé, tout en préservant la spécificité de leurs missions.

Faire émerger de nouveaux modes d'intervention à partir de cette culture commune.

Favoriser l'émergence de projets innovants dans le domaine de l'accueil de la petite enfance.

Cette formation s'appuie sur la diversité existante des métiers de la petite enfance de manière à forger une identité professionnelle commune de l'accueil du jeune enfant, et à renforcer le professionnalisme de l'accueil individuel par des formules souples et des synergies avec l'accueil collectif.

La formation est dispensée par des équipes pluridisciplinaires incluant universitaires et professionnels : membres



des collectivités territoriales, responsables d'associations, acteurs sociaux, pédopsychiatres, psychologues...

Savoir faire et compétences

Connaître les spécificités de l'enfant de 0 à 6 ans : ses besoins, ses rythmes, son développement (physique, affectif, cognitif, émotionnel et social).

Comprendre la parentalité : enjeux et évolutions sociologiques, accompagnement à la parentalité, accueil des familles en difficulté

Accueillir l'enfant dans la cité : soutenir les initiatives et les projets innovants, proposer des activités ludiques, artistiques, fondées sur la manipulation et l'expérimentation (en lien avec les ressources locales), le langage comme facteur de socialisation et de soutien au développement, en évitant la sur-stimulation, accueillir l'interculturel.

Connaître l'ensemble des acteurs : favoriser les transitions et les prises en charge spécifiques si nécessaire.

Connaître les politiques publiques et les besoins identifiés localement et nationalement pour orienter son action.

Travailler les notions fondamentales du service public : laïcité, égalité filles-garçons, acceptation de l'autre.

Pouvoir proposer des accueils spécifiques pour les enfants à besoins particuliers (principe d'inclusion).

S'appuyer sur les expériences existantes et les savoir-faire des professionnels.

Organisation

Admission

Conditions d'accès

Formation ouverte en L3 à des étudiants titulaires d'un Bac + 2.

En formation initiale : sur dossier pour des étudiants titulaires d'un Bac + 2 minimum dans

les filières sanitaires et sociales (EJE, ES, ASS, CESF, ETS, DUT Carrières sociales, BTS SP3S,

BTS ESF...).

En formation continue : sur dossier pour les personnes en activité titulaires d'un Bac + 2 ou

ayant validé des acquis de l'expérience dans le secteur de la Petite Enfance.

Modalités d'inscription

Pré-inscription obligatoire du 1er mars au 30 avril 2021 sur la plateforme eCandidat du site

internet de la Faculté d'Éducation :

http://www.fde.univ-montp2.fr/internet/site/devenir_enseignant/admission/modele/index.php?f=index

(Lettre de motivation présentant le projet professionnel, CV détaillé et copie du diplôme ou

attestation de réussite, ou à défaut des relevés de notes attestant d'une formation reconnue à Bac+2 minimum).

Pour tout renseignement :

fde-lp-petite-enfance@umontpellier.fr



Tél : 04 68 85 70 46 – 04 68 85 15 17

Site de Perpignan – 3 avenue Alfred Sauvy – 66000
Perpignan

Droits de scolarité

– Dans le cadre de la formation initiale : frais d'inscriptions universitaires (170 €).

– Dans le cadre de la formation continue : 5 500 €.

Renseignements sur les financements possibles :

<https://www.umontpellier.fr/formation/formation-continue>

<http://sfc.edu.umontpellier.fr/>

Tél : 04 34 43 21 83

Infos pratiques

Lieu(x)

📍 Perpignan - Faculté d'Education



Programme

Organisation

SEMESTRE 1

| Enseignements obligatoires | | TOTAL H étudiant | |
|---|-----------|---------------------|--|
| Intitulé UE / Matière | ECTS | | |
| UE 1 : Connaissance de l'enfant | 7 | 60 | |
| UE 2 : L'enfant dans la cité | 3 | 42 | |
| UE 3 : Elaboration de projet | 7 | 60 | |
| UE 4 : Stage et analyse de pratiques | 6 | 16 | |
| UE 5 : Outil de gestion de projet | 7 | 50 | |
| Total Semestre | 30 | 228 | |

SEMESTRE 2:

| Enseignements obligatoires | | TOTAL H étudiant |
|---|-----------|---------------------|
| Intitulé UE / Matière | ECTS | |
| UE 6 : Mise en œuvre et évaluation de projet | 3 | 50 |
| UE 7 : Outils de la communication et de la collaboration | 3 | 60 |
| UE 8 : Stage | 10 | -- |
| UE 9 : Projet tutoré et rédaction du rapport de projet | 14 | 12 |
| Total Semestre | 30 | 122 |